



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

FACULTÉ
DE DROIT ET
SCIENCE POLITIQUE



Master 1ere et 2eme année

Administration et Liquidation des Entreprises en Difficulté En APPRENTISSAGE

Directeur du master 2 : Pierre-Michel Le Corre, Professeur
Directrice du master 1: Emmanuelle Le Corre-Broly, Maître de conférences



Année
Universitaire
2022-2023



Centre d'Etudes et de Recherches
en Droit des Procédures



Master rattaché au Laboratoire de recherches du C.E.R.D.P. (Centre d'Études et de Recherches en Droit des Procédures)

Présentation et objectifs

Le Master 1ere année et 2eme année « Administration et liquidation des entreprises en difficultés » prépare les étudiants aux métiers du droit des entreprises en difficulté.

Insertion professionnelle

Ce master (1&2) donne accès aux professions d'administrateurs et de mandataires judiciaires, après accomplissement d'un stage de 30 mois minimum.

- Donne accès aux stages de mandataires judiciaires et d'administrateurs judiciaires,
- Propose une formation permettant une spécialisation en droit des entreprises en difficulté de futurs avocats.
-

Condition d'accès et pré-requis

Le Master 1 « Administration et liquidation des entreprises en difficultés » s'adresse aux titulaires d'une licence, mention droit des affaires, droit privé général ou droit privé et sciences criminelles, aux titulaires d'un Master 1 en sciences de gestion avec pré-requis en droit des affaires, aux titulaires d'une licence en sciences comptables et de gestion, aux diplômés des écoles de commerce.

Sélection sur dossier sur ecandidat. En Master 1 Capacité d'accueil : 18 étudiants. Il n'y pas d'entrée directe en master 2.

Accès aux étudiants en situation de handicap.

Le Master Administration et liquidation des entreprises en difficulté en alternance FICHE RNCP 30920

Ces 2 Masters se préparent uniquement **en alternance**, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès du Service Alternance et Relations Entreprise.

Tél. +33(0)4.89.15.25.56/04.89.15.28.28

Web <https://droit.univ-cotedazur.fr/entreprises/formations-en-alternance>

Organisation générale

Les enseignements débutent la **première semaine de septembre** et se termineront la **deuxième quinzaine de mai**.

En alternance 1 semaine à l'université et 1 semaine en entreprise. (34 semaines au total)

. Le contrat d'alternance se déroulera :

- dans une étude d'administrateur ou de mandataire judiciaire
- dans un cabinet d'avocat spécialisé ou au sein d'un cabinet ayant un département droit des entreprises en difficulté
- dans un cabinet de restructuring
- dans les services contentieux d'un établissement de crédit au sein de l'équipe procédures collectives ou dans les services affaires spéciales de ce même établissement.
- Dans un cabinet d'expertise comptable ayant un pôle procédures collectives

- Dans un greffe de tribunal de commerce
- Dans toute entreprise dotée d'un service juridique ou contentieux confronté au droit des entreprises en difficulté »
- A la DGFIP
- Au service contentieux de l'URSSAF

Le **nombre d'heures d'enseignement** est d'environ 923 heures pour les deux années.

La formation sera assurée dans les locaux de la Faculté de Droit et Science Politique de Nice ;

Programme des études

Matières Semestre 1 MASTER 1	Nombre d'heures CM	ECTS	Coefficient	Enseignants
UE1 Droit des affaires PPR	45	15	10	
Droit des procédures collectives (CT écrit 2h)	30		8	PM Le Corre (PR)
Fusions-Acquisition (CT écrit 2h)	15		2	G.-C. Giorgini (MCF Droit)
UE 2 Droit Privé	60	6	5	
Successions (CT écrit 2h)	20	2	3	D. Fabiani (MCF Droit, notaire)
Introduction au droit pénal général et à la procédure pénale (CT écrit 2h)	20	2	1	F. Ghelfi et Ch. Courtin (MCF)
Droit des obligations et procédures collectives (CT écrit 2h)	20	2	1	D. Boustani (Mcf)
UE 3 Comptabilité-Informatique	77	6	13	
Grands principes comptables (CT écrit 2h)	45		8	V. Pérès (Mcf) et E. Walliser (Pr)
Fiscalité de l'entreprise (CT écrit 2h)	20		3	D. Parigi, avocat spécialiste
Pratique de l'informatique (CT écrit 2h)	12		2	A. Millileri
UE 4 Communication				
Anglais (CT écrit 2h)	15	3	2	S. Dubois-Boucheraud (Prag)
Technique de communication	6			G. Cesare-Giorgini (Mcf Droit)
Total Semestre	203h	30		
Matières Semestre 2 MASTER 1	Nombre d'heures CM	ECTS	Coefficient	Enseignants
UE 5 Droit des affaires	55	15	11	
Droit procédures collectives (CT écrit 2h)	30		6	PM Le Corre (Pr Droit)
Droit du financement de l'entreprise (CT écrit 2h)	25		5	J. Olivier (Directeur du Contentieux Crédit Agricole)
UE 6 Matières juridiques auxiliaires	40	3	6	
Introduction au droit de l'environnement (CT écrit 2h)	10		2	G. Leray (Pr)
Droit pénal des affaires (CT écrit 2h)	20		2	Ph. Kaigl (Mcf et avocat)
Introduction au baux commerciaux (CT écrit 2h)	10		2	F. Ghelfi (MCF Droit et avocat)

UE 7 Gestion 1	50	3	5	
Grands principes du contrôle de gestion (CT écrit 2h)	25		4	D. Elidrissi (MCF)
Analyse des coûts sociaux (CT écrit 1h)	10		1	E. Saint-Germes(Mcf)
Gestion budgétaire prévisionnelle (CT écrit 2h)	15			G. Masquefa (enseignant Skema)
UE 8 Gestion 2	47	6	6	
Gestion et analyse financières Grandes masses – Fonds de roulement (CT écrit 2h)	27		4	Guillaume Masquefa, enseignant Skema
Comprendre et critiquer un business plan (CT écrit 2h)	10		1	Didier Coince
Diagnostic et analyse de marché (CT écrit 1.5h)	10		1	Aurélié Bozza, chef de projet, enseignante Skema
UE 10 Langue étrangère	15	3	2	
Anglais (CT écrit 2h)	15		2	S. Dubois-Boucheraud (Prag)
Total semestre 2	207h	30		

Matières Semestre 3 MASTER 2	Nombre d'heures CM	ECTS	Coefficient	Enseignants
UE 1 Règles Générales des procédures collectives PPR	58	15	10	
Ouverture - extensions – rétablissement professionnel (CT écrit 2h)	13		2	D. Boustani (Mcf Droit)
Les règles de la discipline collective Module 1 (CT écrit 2h)	30		6	PM Le Corre (Pr Droit et avocat)
Continuation et cession de contrats (CT écrit 2h)	15		2	E. Le Corre-Broly (MCF Droit 3h)
UE 2 Restructurations	55	3	8	
Plans de sauvegarde et de redressement (CT écrit 2h)	20		2	D. Boustani (Mcf Droit) 10h
Contrat de travail et procédures collectives (CT écrit 2h)	35		6	PM Le Corre (Pr Droit et avocat)
UE 3 Droit civil	60	6	8	
Droit commun des suretés réelles et personnelles (CT écrit 2h)	40		5	E. Le Corre-Broly (Mcf Droit et avocat)
Droit des Biens et procédures collectives (CT écrit 2h)	20		2	M Cagnoli
UE 4 Pratiques professionnelles (1 CT écrit 2h)	42	3	2	
Pratique de la prévention	12		2	G Berthelot, mandataire judiciaire
Mission des administrateurs judiciaires	10		2	D. Boustani, Mcf
Pratique de la reconstitution d'actifs	20		2	JF Tognaccioli, avocat, S. Duhamel, avocat et M. Guastella, doctorant
UE 5 Langue étrangère	15	3	1	
Anglais des affaires (CT écrit 2h)	15		1	L. Redfern (prag)

Total S1 M2ALED	230h	30		
Matières Semestre 4 MASTER 2	Nombre d'heures CM	ECTS	Coefficient	Enseignants
UE 6 Droit des Affaires	58	5	8	
Droit des Sociétés et procédures collectives (CT écrit 2h)	30		3	I. Parcachkevova, Pr
Droit patrimonial de la famille et procédures collectives (CT écrit 2h)	25		3	L Antonini-Cochi, Mcfn
Financement de l'entreprise en	3		NN	B. Desteract, Directeur général banque Thémis
UE 7 Matières juridiques auxiliaires	65	2	4	
Mesures d'exécution et procédures collectives (CT écrit 2h)	25		2	Nouvel enseignant, Pr
Procédures civiles et procédures collectives (CT écrit 2h)	30		2	Nouvel enseignant, Pr
Administration Provisoire(CT écrit 1.5h)	10			DE Meynet, administrateur judiciaire
UE 8 Droit interne des procédures collectives	50	6	10	
Cession d'entreprise (CT écrit 2h)	15		3	D. Boustani (MCF)
Revendications et restitution (CT écrit 2h)	15			E Le Corre-Broly (Mcf)
Règles de la discipline collective 2(CT écrit 2h)	20		4	PM Le Corre (PR)
UE 9 Aspects Sociaux et internationaux	50	3	5	
Créances salariales CT écrit 2h)	25		3	Ch. Gailhbaud, Mcf et avocat
Aspects internationaux (CT écrit 2h)	25		2	G. Cesare-Giorgini (Mcf Droit)
UE 11 Pratique professionnelle	45	7	4	
Mission des MJ -Réalisation d'actifs- Règles de Répartition	25			M. Guastella, Doctorant, allocataire de recherche
Déontologie (CT écrit 1h)	10			A déterminer
Règles de la profession d'AJ-MJ	10			G. Berthelot, mandataire judiciaire
UE 12 Langue étrangère	15	3	1	
Anglais des affaires	15		1	L. Redfern (prag)
Total S2 M2 ALED (S4 du master)	283	30		
Total année M2 Aled 504h				

Total général M1 410h + M2 ALED 513h= 923 heures CM

ENSEIGNEMENTS ET CONTROLE DES CONNAISSANCES

Organisation générale du contrôle des connaissances

La mention de master « Administration et liquidation des entreprises en difficulté » est sanctionnée par la réussite à un ensemble d'épreuves écrites et orales au choix du responsable de l'enseignement, ainsi que par l'accomplissement d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Les enseignements se déroulent sur une année entre le 1^{er} septembre et le 30 mai en alternance une semaine sur deux.

1. L'unité d'enseignement est acquise à l'étudiant ayant obtenu la note de 10/20.
2. Les unités d'enseignement se compensent entre elles pour l'obtention d'un semestre.
3. Les semestres se compensent entre eux.
4. Les responsables de la spécialité apprécieront si un étudiant est autorisé à redoubler. Si tel est le cas, l'étudiant conservera le bénéfice du semestre le cas échéant validé pendant un an ou les unités acquises. En cas d'absence pour circonstances exceptionnelles et insurmontables à un examen, une épreuve de substitution pourra être organisée selon les conditions choisies par l'enseignant

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, cas pratiques, mises en situation

MOYENS TECHNIQUES

Deux salles équipées de TBI, ordinateurs portables à disposition

COÛT DE LA FORMATION

12500€ frais d'inscription par année de formation en apprentissage, *l'apprenti ne paie aucun frais de formation. Le coût est pris en charge par l'opco de l'entreprise ou par l'organisation de service public.*

TAUX DE REUSSITE : 100%

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE à 6 mois : 83.3% en emploi, 16.7% en étude et 0% en recherche d'emploi

Bonus facultatif

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre. La bonification s'applique automatiquement à l'exception du cas où le bonus permettrait de valider le semestre ou l'année, dans ce cas, l'application est soumise à l'avis favorable du jury qui reste souverain quant à l'application de ces bonus.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

Direction de la mention de master Administration et liquidation des entreprises en difficulté

LE CORRE Pierre-Michel, professeur agrégé des Universités (Section 01)

Avocat spécialisé en droit des entreprises en difficulté n'exerçant plus

Consultant et formateur spécialisé en droit des entreprises en difficulté

Secrétaire de rédaction de la Revue des Procédures Collectives de 1987 à 1991.

Directeur scientifique de la Base procédures collectives de Lexbase, Editeur juridique sur Internet depuis 2002

Co direction entre 2003 et 2018, avec François – Xavier Lucas (Professeur à Paris I), des sommaires commentés procédures collectives du Dalloz

Création en mars 2005 et Direction scientifique depuis cette date de la Gazette des procédures collectives, revue trimestrielle dépendant de la Gazette du Palais

Auteur du Dalloz Action, Droit et pratique des procédures collectives, 11^e éd. 2020, 3286 pages (ouvrage de référence en droit des entreprises en difficulté utilisé par le praticien de la matière)

Co- Auteur (avec E. le Corre-Broly) du Mémento Dalloz Droit des entreprises en difficulté, 9^e éd., 2020

Co-Directeur du master 2 Droit des entreprises en difficulté

LE CORRE-BROLY Emmanuelle, Maître de conférences HDR (section 01)

Ancien avocat spécialisée en droit des entreprises en difficulté

Auteur de « Crédit-bail mobilier et procédure collective - Contribution à l'étude du contrat de crédit-bail mobilier en cas de redressement ou liquidation judiciaire du locataire- » Thèse Lille 1997. « Droit des entreprises en difficulté », éd. Sirey Université, 1^{ère} éd. 2001.

Co- Auteur (avec P.-M. Le Corre) du Mémento Dalloz Droit des entreprises en difficulté, 9^e éd., 2020

Direction de l'ouvrage « Contentieux bancaire des procédures collectives », éd. Bruylant, coll. Procédure(s), oct. 201

Directrice du master 2 Droit des entreprises en difficulté